



PV Assemblée générale Association JeunesParents

21.03.2024

A la brasserie de l'Epée, Planche Supérieure 39, 1700 Fribourg à 18h30

Présences : Charlotte Jatton, Jean Ayer, Chloé Vacher, Le comité : Jean-Thomas Vacher, Nadine Willa, Jens Rogge, Anne-France Irzik, La direction : Anne Schrago

Excusés : Nicolas Badoux, Jean-Pierre et Françoise Ducrest, Karine Demierre-Rossel, Pauline Robatel, Floriane Raemy, Mme Panos (Jardin des Parents), Jessica Russo

Jean-Thomas Vacher, président, ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à chacune et à chacun. Il indique les noms des personnes excusées. L'ordre du jour et la convocation ne suscitent pas de remarque.

1. Approbation du PV de l'assemblée générale du 30.03.2023 : le PV est approuvé.
2. Comptes 2023 : Anne-France Irzik, trésorière et vice-présidente, prend la parole pour détailler les comptes 2023 :

Vous avez pu consulter, sur notre site internet, le compte de résultat « Pertes & Profits» pour l'année 2023 ainsi que le Bilan au 31.12.23 et ainsi en prendre connaissance. Vous avez certainement constaté que le résultat de cet exercice 2023 est pour notre association, un résultat très positif ! Je vais donc vous les présenter brièvement :

Pertes & Profits

Total des produits :

Le total des produits en 2023 s'élève à CHF 438'477.30. Cela équivaut à une augmentation par rapport à l'année 2022 de 16,73 %.

Les contributions privées, comprenant les dons privés et surtout les fondations et associations qui nous soutiennent pour un montant total de CHF 318'843.50, ont aussi fortement progressé par rapport aux années précédentes et représentent maintenant 72,72 % du total de nos produits.

Quant aux contributions publiques d'un montant de CHF 107'280.00, elles ne représentent plus que 24,46 % de nos produits. C'est une situation à laquelle il faut s'attendre aussi pour les prochaines années.

Remarque : En 2023, les contributions privées + les contributions publiques = CHF 426'123.50 (97,18 %) supportent entièrement la mission de l'association (ch. de personnel et ch. directes des activités liées à la mission) d'un montant de CHF 391'596.20.

En ce qui concerne les recettes propres d'un montant de CHF 12'353.80, elles représentent seulement 2,82 % du total de nos produits.

Remarque : Pour soutenir la mission de notre association, nous recherchons toujours de nouveaux membres et je me permets de lancer cet appel pour renforcer notre soutien auprès de nos jeunes parents !

Total des charges :

Le total des charges en 2023 est de CHF 424'164.67. Cela équivaut à une augmentation par rapport à l'année 2022 de 12,52 %.

Pour mémoire en 2022 et par rapport à l'année 2021, nous avons enregistré une augmentation considérable de 69,78 % (Explication : augmentation des taux d'activité des AS dans certains cantons et le remplacement de notre Directrice pendant son congé maternité par Mme Anne Schrago et d'autre part, par la volonté stratégique du comité de pourvoir l'Association d'une Co-Direction dès juillet 2022).

Du total des charges de CHF 424'164.67, CHF 353'133.65 concerne uniquement la masse salariale JP (35%) et PSF (65%) y compris les charges sociales, soit une augmentation de 12,10 % par rapport à 2022 (+ CHF 38'118.60).

Les charges consacrées à la mission de l'Association sont composées des charges de personnel (CHF 353'133.65 = 83,25% du total des charges) et des charges directes des activités liées à la mission (CHF 38'462.55 = 9,07 % du total des charges). Soit à eux deux, 92,32 % du total des charges.

Par contre, les frais de gestion pour l'année 2023 (CHF 32'568.47) sont parfaitement maîtrisés et représentent 7,68 % du total des charges et ceci en y intégrant aussi une dépense extraordinaire de CHF 5'674.44 pour les 20 ans de notre Association qui fut un moment fort en émotions.

En conclusion :

Le compte de résultat pour l'année 2023 présente un résultat intermédiaire de CHF 14'312.63.

Nous avons enregistré en 2023, des produits extraordinaires (solde RHT COVID) d'un montant de CHF 1'298.90.

Ce qui nous permet de vous présenter un compte de résultat avec un excédent de produits de CHF 15'611.53.

Commentaire Diagramme : Par rapport au total des charges, j'ai indiqué en % ce que représentaient la masse salariale (83,65 %) ainsi que les charges directes liées à l'activité de l'Association (9,07 %) = 92,32 %. Ce qui s'explique car pour mener au mieux notre mission, nous avons une équipe de professionnelles (AS + 1 Co-Direction + collaboratrice scientifique + recours à des psychologues + formation continue + déplacement et frais de travail itinérant (plus-value car nos AS se déplacent chez nos bénéficiaires) + supervision + visibilité s/ les réseaux sociaux. Cela engendre des coûts conséquents mais c'est la raison même de l'existence de notre Association !

Bilan

Actifs

Au 31.12.23, le total des Actifs se monte à CHF 350'688.96 dont CHF 338'911.71 sous forme de liquidités déposées sur notre compte Postfinance.

Passifs

Le total des Passifs au 31.12.23, s'élève à CHF 335'077.43 auquel s'ajoute le résultat à la fin décembre 2023 présentant un excédent des produits de CHF 15'611.53. Le total des Passifs est donc de CHF 350'688.96.

Les dons reçus d'avance d'un montant de CHF 185'000.00 (CPOR et Fond. Pluralisme) nous ont été versés déjà en 2023 mais concernent l'année 2024, raison pour laquelle nous les avons mis en provisions. Nous avons aussi pu constituer une provision supplémentaire de CHF 50'000.00 qui sera affectée à la mission de notre association en 2024.

Le capital des fonds au 31.12.23 se compose des fonds externes et internes consacrés à l'aide directe aux bénéficiaires pour un montant de CHF 5'746.19. Cette année 2023, nous avons encore pu attribuer au fonds de réserve constitué en 2022, le montant de CHF 15'000.00 qui s'ajoute ainsi aux CHF 4'000.00 déjà constitué. Le total capital des fonds est donc de CHF 24'746.19.

Le Capital propre au 1er janvier 2023 est de CHF 64'818.69.

Remarque : Le capital propre au 1er janvier 2024 sera de CHF 80'430.22

En conclusion :

Le Bilan au 31.12.23 confirme un excellent résultat d'exercice en présentant un excédent des produits de CHF 15'611.53.

Ces informations ne suscitent pas de question.

2a. Rapport de la fiduciaire Véronique Dupré du 14.03.24, vérificatrice des comptes 2023

Celui-ci a été mis en ligne pour consultation en vue de l'assemblée générale. Le rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint, du 18 février 2023, de Madame Véronique Dupré, fiduciaire, confirme que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats et que ces derniers sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Aussi, je vous propose de passer directement à l'approbation des comptes 2023 :

Approbation : les comptes sont approuvés à l'unanimité

Refus : -

Abstention : -

2b. Vote et Décharge (Comité, CIS, Direction et Fiduciaire) par main levée :

Approbation : à l'unanimité

Refus : -

Abstention : -

Anne-France Irzik remercie l'assemblée et passe à la présentation du Budget 2024.

3. Budget 2024

Vous avez pu prendre connaissance du budget 2024 disponible sur notre site internet. En préambule le comité, organe stratégique et de gestion, a validé le budget prévisionnel lors de sa séance du 22.11.2023.

Le Budget 2024 se présente ainsi :

Total des produits : CHF 463'720.00

Pour ce qui est de l'origine des ressources :

- Nos recettes propres sont constituées des cotisations, des participations des bénéficiaires, des mesures AI, ainsi que Participation PSF et recherche scientifique (CHF 27'120.00). Elles représentent 5,85 % du total de nos ressources. Nous avons tenu compte pour la cotisation du même montant de CHF 50.00/membre, acceptée lors de l'AG du 30.03.23.

Remarque : Même constat que pour ma présentation du compte de résultat 2023, nous avons véritablement besoin de nouveaux membres pour soutenir la mission de notre association !

- Le montant total des contributions privées s'élève à CHF 380'500.00 et représente 82,05 % du total de nos ressources ;

- Le montant total des contributions publiques ne s'élève plus qu'à CHF 56'100.00 et représente 12,10 % du total de nos ressources ;

Remarques : La tendance confirmée par les chiffres au 31.12.23, montre que les collectivités publiques s'engagent nettement moins que les fondations et associations. D'ailleurs en 2024, nous ne pourrons plus compter sur la subvention du canton de Vaud à hauteur de CHF 40'000.00 mais nos co-directrices essaient de trouver d'autres soutiens financiers qui puissent venir se substituer à cette subvention cantonale.

Nous avons estimé que les contributions privées et les subventions publiques assureraient à hauteur de CHF 436'600.00, la quasi-totalité des dépenses liées à notre mission (-4'898.00).

Total des Charges : CHF 485'818.00

Pour ce qui est de la répartition des dépenses totales : 9,12 % concerne les frais de gestion qui s'élèvent à CHF 44'320.00.

Et 90,88 % sont affectées à la mission de l'association, soit CHF 441'498.00.00 dont CHF 401'999.00 (399'999 + 2000 = 82,75 % du total des charges) concerne uniquement la masse salariale y compris l'indexation salariale 2024 prévue par l'Etat de Fribourg puisque nous nous basons sur cette échelle cantonale. Le solde de CHF 39'499.00 est constitué par les charges directes des activités liées à la mission (= 8,13 % du total des charges).

Résultat prévisionnel de l'exercice 2024 : le Budget 2024 présenterait un excédent de charges de CHF 22'098.00.

Remarques : Cependant, dans le passif du bilan au 31.12.23, nous avons provisionner un montant de CHF 50'000.00 qui serait affecter à la mission de notre association et si nécessaire, nous pourrions y recourir.

Le bouclage trimestriel au 31 mars 2024 qui nous parviendra, devrait nous donner une 1ère estimation.

Remarque de Jean Ayer : il constate que l'Association est très dépendante financièrement des fondations privées. Effectivement il s'agit d'une réalité avec laquelle nous devons composer : les collectivités publiques sont de plus en plus difficiles à convaincre au niveau financier et malgré la reconnaissance de l'utilité de notre association elles peinent à nous soutenir financièrement de manière durable.

Enfin Anne-France remercie les Co-Directrices, Anne et Floriane, pour leurs compétences et la qualité de leur travail ainsi que Mesdames Inès Oliveira du CIS et Véronique Dupré, Fiduciaire.

Elle repasse la parole au président, Jean-Thomas, pour la suite.

4. Rapport d'activité 2023

Jean-Thomas Vacher revient sur l'événement des 20 ans de juin 2023 qui a été une magnifique fête pour l'Association et qui a permis de réunir bénéficiaires, anciens bénéficiaires, équipe professionnelle, membres du comité, bénévoles, politiques et partenaires du réseau pour un moment de rencontre et d'échange très apprécié.

Il revient également sur la finalisation de la stratégie faite par le comité et la co-direction, avec le soutien de Vito Angelillo notre superviseur. Il s'agit d'une évolution importante pour l'Association et d'un travail fait dans la continuité. Il nous encourage aussi à trouver de nouveaux membres sensibles à la mission de l'Association et remercie les membres présents ce soir pour leur soutien.

5. Comité : Admission-Démission

Jean-Thomas Vacher souhaite la bienvenue au sein du comité à Jens Rogge qui nous a rejoint il y a quelques mois déjà. De par son parcours et ses connaissances professionnelles il amène d'importantes compétences dans le domaine des organisations à but non-lucratif. Nous nous réjouissons de cette collaboration !

Si des arrivées au sein du comité nous réjouissent toujours il y a lieu ce soir d'annoncer malheureusement deux départs au sein du comité. En effet Anne-France Irzik nous a fait part de son intention de quitter le comité au 31.08.24. Nous tenons ce soir à la remercier tout particulièrement pour son engagement très importants durant les dernières années afin de consolider la structure financière de l'Association et pour l'accompagnement de la co-direction dans cette démarche primordiale. Grâce à son travail précieux l'Association évolue sur des bases financières saines et organisées. Un grand merci à toi Anne-France !

Ce soir c'est aussi Nadine Willa qui communique sa décision de quitter le comité au 30.06.24, devant prioriser sa disponibilité pour sa nouvelle activité professionnelle qui nécessite un investissement très conséquent. Jean-Thomas et l'ensemble du comité la remercient pour son engagement. Ses connaissances du travail social, des institutions et des différents modes de gouvernance ont été précieuses et ont permis à l'organisation d'améliorer également son fonctionnement. Bonne continuité à toi Nadine !

6. Présentation de la stratégie 2024-2028:

Anne Schrago prend la parole pour présenter de manière plus détaillée la stratégie et les 3 axes de celle-ci, validée et acceptée par le comité suite au travail effectué en collaboration avec la co-direction. Celle-ci sera présentée notamment dans notre rapport d'activité 2023 à paraître prochainement. La principale nouveauté de cette stratégie se trouve dans son axe 3, à savoir le développement d'un pôle de compétences scientifiques concernant la jeune parentalité. L'intention de cet axe est de positionner JeunesParents comme un partenaire spécialisé dans les questions liées à la jeune parentalité. Il s'agira de contribuer au développement des connaissances en matière de jeune parentalité (à l'interne et auprès des partenaires du réseau et des milieux de formation) et de se positionner aux différents niveaux du fédéralisme dans les thématiques qui concernent notre public cible.

7. Divers :

Anne-France Irzik prend la parole afin de relever à quel point elle a apprécié de travailler avec Floriane Raemy, puis avec Anne Schrago, mais également avec Jean-Thomas Vacher et tout le reste du comité. Elle a rencontré des personnes compétentes, motivées et engagées pour la cause. Enfin elle remercie toute l'équipe professionnelles de JeunesParents et tous les membres pour leur engagement.

La séance est levée à 19h30.